

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté du Maire n° 2024-15 en date 10 septembre 2024,
il sera procédé à une enquête publique unique portant sur

les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de BONNEFAMILLE, du lundi 30 septembre 2024 à 9h au jeudi 31 octobre 2024 à 18h.

Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de développement Durables du projet de PLU soumis à l'enquête publique s'articulent autour de six axes, dont notamment l'orientation n° 1 : Maîtriser le développement de l'urbanisation.

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, les projets de Plan Local d'Urbanisme révisé et de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales seront soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le commissaire enquêteur désigné est Madame Ghislaine SEIGLE-VATTE. Toute information relative à l'enquête publique pourra être demandée à Monsieur le Maire de BONNEFAMILLE.

Pendant la durée de l'enquête :

⇒ **Le public pourra consulter le dossier d'enquête** comprenant notamment les projets de PLU arrêté et de zonage d'assainissement des eaux usées et des pluviales, ainsi que les avis émis sur le projet de PLU par le représentant de l'Etat, la MRAe, la CDPENAF et les personnes publiques associées :

- * En mairie, siège de l'enquête : Mairie de BONNEFAMILLE, 473 Rte des Étangs, 38090 BONNEFAMILLE, aux jours et heures suivants, les :
 - mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h30
 - samedis de 9h00 à 12h00.
- * Sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5631>
- * Sur le site internet de la mairie : <https://www.bonnefamille.com>

⇒ **Les avis, observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressés au commissaire enquêteur :**

- * Dans le registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie de BONNEFAMILLE,
- * Par correspondance en mairie de BONNEFAMILLE,
- * Dans le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5631>
- * Par messagerie électronique à l'adresse : enquete-publique-5631@registre-dematerialise.fr

Ils seront tenus à la disposition du public au siège de l'enquête pour ceux reçus en format papier et consultables sur le registre dématérialisé pour ceux reçus par courriel.

Un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public en Mairie de BONNEFAMILLE, aux jours et heures énoncés ci-dessus.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de BONNEFAMILLE pour recevoir ses observations les :

- * lundi 30 septembre de 9h00 à 12h00,
- * samedi 12 octobre de 9h00 à 12h00,
- * vendredi 18 octobre de 15h00 à 18h00,
- * jeudi 31 octobre de 15h00 à 18h00.

Le projet de PLU de la commune de BONNEFAMILLE a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a rendu un avis délibéré n° 2024-ARA-AUPP-1431 en date du 13 août 2024. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans le dossier d'enquête en mairie de BONNEFAMILLE, sur le site internet de la mairie et sur le site dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5631> .

Dès leur réception, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de BONNEFAMILLE, à la Préfecture de l'Isère et sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5631> relayé également depuis le site internet de la commune <https://www.bonnefamille.com> .